



AGIR POUR LE LOGEMENT

BAREME D'HONORAIRES AGENCE

au 1 avril 2019



Habitat
neuf & ancien

HONORAIRES DE TRANSACTION VENTE IMMOBILIERE :

Honoraires de commercialisation ou de recherche sur les transactions d'immeubles, appartements, maisons à destination d'habitat. (Hors biens neuf soumis aux conditions de Vente en l'état futur d'achèvement (VEFA)).

Honoraires à la charge de l'acquéreur et/ou du vendeur ou partagés entre eux suivant les modalités du mandat.

Prix de vente net vendeur	Mandat sans exclusivité Honoraires TTC	Mandat exclusif Honoraires TTC
De 0,00 € - 50.000,00 €	FORFAIT : 5.000,00 € TTC	FORFAIT : 4.500,00 € TTC
50.001,00 € - 150.000,00 €	9,00 % TTC	8,50 % TTC
150.001,00 € - 300.000,00 €	7,50 % TTC	7,00 % TTC
300.001,00 € - 500 000,00 €	6,00 % TTC	5,00 % TTC
> 500 000,00 €	5,50 % TTC	4,50 % TTC

VENTE IMMOBILIERE PROGRAMMES NEUF (Vente en l'état futur d'achèvement) :

Honoraires de commercialisation fixés suivant mandats spécifiques des Promoteurs

Honoraires à la charge du vendeur - Prix direct promoteurs



Terrains

HONORAIRES DE TRANSACTION SUR VENTE DE TERRAINS A BÂTIR :

Honoraires à la charge du vendeur :

10 % TTC du prix de la vente du terrain avec un minimum d'Honoraires de 6.000,00 € TTC.

AVIS DE VALEUR - EXPERTISES :

Avis de valeur : 300,00 € TTC

Conseils : 90,00 € TTC à 180,00 € TTC par heure (hors déplacement) et selon la nature du dossier

Expertises en évaluation : Sur devis

Travaux de Géomètres Experts : Sur devis

VENTE IMMOBILIERE :

Honoraires de commercialisation ou de recherche sur les transactions (Hors Taxes ou Hors droits) d'immeubles ou murs à destination commerciale, tertiaire, professionnel, d'activité (industrielle ou artisanale) et des terrains (hors habitation).

Honoraires à la charge de l'acquéreur et/ou du vendeur ou partagés entre eux suivant les modalités du mandat.

Prix de vente net vendeur hors taxes ou hors droits	Honoraires HT
0,00 € - 70 000,00 €	FORFAIT 5 000,00 € HT*
70 001,00 € - 300 000,00 €	7,00 % HT*
300 001,00 € - 700 000,00 €	6,00 % HT*
700 001,00 € - 5 000 000,00 €	5,00 % HT*
> 5 000 000,00 €	4,00 % HT*

VENTE IMMOBILIERE EN VEFA :

Honoraires de commercialisation fixés suivant mandats spécifiques.

Honoraires à la charge de l'acquéreur et/ou du vendeur ou partagés entre eux suivant les modalités du mandat.

VENTE DE FONDS DE COMMERCE OU CESSIION DE DROIT AU BAIL :

Honoraires à la charge du Cédant et/ou du Cessionnaire ou partagés entre eux ou de recherche suivant les modalités du mandat.

10 % HT* du prix de la vente du fonds de commerce ou de la cession du droit au bail avec un minimum d'Honoraires de 5 000 € HT*.

LOCATION IMMOBILIERE :

Honoraires de commercialisation ou de recherche sur les locations Hors Taxes et Hors Charges d'immeubles ou murs à destination commerciale, tertiaire, professionnel, d'activité (industrielle ou artisanale) et des terrains (hors habitation).

Honoraires à la charge du preneur et/ou du Bailleur ou partagés entre eux suivant les modalités du mandat.

30 % HT* du loyer annuel HT et HC dans le cadre de baux commerciaux, dérogatoires, professionnels, de sous location et de conventions d'occupation précaire.

(Ne sont pas compris dans les honoraires de location, la rédaction du bail et la rédaction des états des lieux.)

*soumis à la TVA au taux en vigueur de 20 %